

France

## «On attend que l'audience répare le lien avec les élèves»

Encore en colère contre les élèves mis en cause, une collègue de Samuel Paty qui souhaite se constituer partie civile espère que le procès l'apaisera enfin.

Recueilli par Elsa Maudet

---

Elle voit ce procès comme une étape dans sa reconstruction. Un instant de vérité, qui pourrait l'aider à comprendre comment des élèves, les siens, ont pu patienter avec un terroriste puis *in fine* lui désigner Samuel Paty, en échange d'une rémunération. Suzanne (1), professeure au collège du Bois d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), souhaite comme une dizaine de ses collègues se constituer partie civile dans l'audience qui se tiendra à partir de ce lundi et jusqu'au 8 décembre au tribunal pour enfants de Paris, à huis clos. Après de Libération, la professeure se confie sur l'importance de cette audience.

«Dès qu'on a appris, il y a un an, qu'il y aurait deux procès, un pour les mineurs et un pour les adultes, on a compris que le procès pour les mineurs serait à huis clos et que se porter partie civile était notre seule possibilité d'y assister. Ça n'a pas été évident pour tout le monde, certains au début ne se sentaient pas légitimes à revendiquer le statut de victime. C'est le fruit d'un cheminement. On souhaite que la justice reconnaisse le préjudice qu'on a subi. C'est important pour qu'on puisse avancer.

«Le lien de confiance avec les élèves a été fortement atteint quand on a su que certains étaient impliqués. J'étais professeure principale de deux d'entre eux. Après la Toussaint [*en 2020, ndlr*], on a accueilli les élèves et finalement certains ont été mis en examen. On a le sentiment d'une double trahison. Parce qu'ils ont participé à cet attentat et ce qu'ils ont fait à un collègue, ils auraient pu le faire à n'importe lequel d'entre nous. Et parce que nous, on a dû se montrer forts pour accueillir leur parole, alors qu'on était très fragilisés, quand eux savaient pertinemment ce qu'ils avaient fait et ne nous ont rien dit, n'ont rien laissé paraître. On s'est montrés vulnérables, dans toute notre sincérité, on a fait l'effort de continuer à être là, à leur enseigner, alors qu'ils avaient fait ça. Comment ils ont pu le garder pour eux pendant des semaines alors qu'ils voyaient que tout le monde était bouleversé ? Depuis, on a appris dans l'ordonnance de renvoi que d'autres élèves, qu'on ne soupçonnait pas du tout, avaient montré Samuel au terroriste. On attend que le procès répare en quelque sorte ce lien, pour pouvoir faire à nouveau confiance aux élèves dans leur ensemble.

«Le procès des mineurs est plus important pour nous que le procès des adultes parce que c'était nos élèves, que tout est parti du collège et que notre traumatisme vient de ça. On attend d'avoir des réponses à nos questions pour comprendre quelle logique les a poussés à être impliqués dans cet acte. On a besoin de sens. On sait très bien qu'un procès ne donne pas LA vérité, mais on a besoin qu'un récit des faits soit donné par la justice, qui garantit de s'en

approcher le plus possible. On espère que, depuis trois ans, ils ont réfléchi, qu'ils sont capables d'expliquer ce qui les a menés à attendre avec le terroriste, à accepter de l'argent.

«Ils ne savaient pas, j'imagine, que c'était un terroriste, mais je pense qu'ils ont forcément été influencés par la rumeur qui circulait au sein du collège selon laquelle Samuel Paty était raciste et islamophobe, et qu'ils pensaient qu'il fallait que Samuel soit châtié d'une manière ou d'une autre. Ils ont quand même attendu, donc ils ont eu le temps de réfléchir à ce qu'ils faisaient. J'ai besoin de savoir ce qui se passait dans leur tête à ce moment-là. Est-ce qu'ils ont eu des doutes ? Je n'ai pas d'empathie pour eux parce que, ce qui me reste en tête depuis l'attentat, c'est que j'aurais pu être à la place de Samuel. Je pense qu'ils ont gâché leur vie et qu'ils vont devoir vivre avec cette culpabilité, et c'est leur problème. Le mien, ce n'est pas ça. J'essaye déjà de m'occuper de moi. Je suis encore trop en colère contre eux.

«Aujourd'hui encore, on fait attention aux mots qu'on utilise en classe et il y a des situations qui nous font revivre ce qui s'est passé. Par exemple, en sixième, on travaille sur les textes fondateurs en français. J'ai choisi de les aborder à travers des extraits de textes mythologiques, mais aussi de l'Ancien Testament et du Coran, pour leur montrer les points communs entre ces différents textes. Des réactions d'élèves témoignent du fait qu'ils ne maîtrisent pas la laïcité, que la notion de blasphème reste compliquée à comprendre pour eux. C'est angoissant pour moi d'être confrontée à ces situations. Je ne peux pas m'empêcher de penser à ce qui s'est passé pour Samuel, au fait qu'un seul cours ait été interprété, que des récits mensongers aient été faits et que ça ait pris des proportions extraordinaires. J'ai aussi eu [*en tant que professeure principale, ndlr*] un message d'une mère d'élève, dont le fils avait mal interprété le propos d'une collègue. Ça ressemblait tellement à la situation que Samuel a vécue. Tout de suite, ce sont des bouffées d'angoisse et la peur que ça se reproduise.

«Mon idée est de rester dans cet établissement au moins jusqu'au moment des procès [*celui des majeurs se tiendra fin 2024*], et ensuite d'aviser. Il faut que je reste avec mes collègues, que je vive ce moment avec eux parce qu'on forme un collectif soudé, on s'entraide, on se comprend, on peut en parler, ce que je ne peux pas faire dans un autre établissement. Ça permet de mieux vivre ces moments difficiles.»

(1) Le prénom a été modifié.